

AVALLON

7. Centre-ville

Données relatives à la présente planche

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

Zonage

- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
- UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
- UE(1,2,3,4,5,d,h,r) - Zone urbaine à vocation économique
- UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
- UT - Jardins-terrasses d'Avallon
- A - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle protégée
- Nt - Secteur spécifique aux jardins-terrasses d'Avallon

Prescriptions graphiques

- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation

Éléments de la trame verte et bleue à protéger

- Mare
- Espace boisé classé
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)
- Secteur ou ensemble paysager et patrimonial

Fond de plan

- Cours d'eau et plans d'eau

